Les Sentiers de l'Estrie

Entre les branches
Novembre 2025

Mot de la présidente

Nouvelle directrice des opérations

À la suite du départ de Julie Denis en mai dernier, Orélie Richer a accepté d'assumer les fonctions de coordonnatrice des activités et services aux membres. La période estivale a été l'occasion pour Orélie d'assumer avec succès différentes responsabilités de gestion. C'est ainsi que le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 septembre, a confié à Orélie les responsabilités de directrice des opérations.

Toutes nos félicitations et le meilleur des succès dans tes nouvelles fonctions Orélie!

Orientations et priorités des Sentiers de l'Estrie

Avec la fin du plan stratégique 2020-2025 et à la suite du départ de deux personnes clés, le conseil d'administration souhaite revoir ses orientations et ses priorités. C'est pourquoi le 1er novembre 2025, nous avons réalisé un Lac-à-l'épaule qui, en plus des membres du CA, regroupaient des bénévoles clés, des salariés, d'anciens et de nouveaux membres, des jeunes et moins jeunes, pour un total de 25 personnes. Animés par Hugo Mimee, consultant qui a accompagné l'équipe pour la démarche de concertation menant à l'adoption d'une politique régionale sur les sentiers, nous avons procédé à un exercice qui a permis de dégager des actions prioritaires pour les 3 prochaines années. Le document, en cours de rédaction, vous sera partagé sous peu.

Ajustement des droits d'accès et des cotisations à compter du 1er janvier 2026

Les droits d'accès et cotisations n'ayant pas été révisés depuis plusieurs années, une analyse a été menée et des ajustements ont été adoptés afin de tenir compte de l'augmentation des coûts à assumer par les Sentiers de l'Estrie, notamment à l'égard de la gestion et l'entretien du réseau de sentiers ainsi que des services offerts.

Les nouveaux tarifs seront applicables aux cotisations annuelles prenant effet à compter du 1er janvier 2026 ainsi qu'aux permis journaliers.

Le prix de l'affiliation inclura dorénavant un accès en ligne à toutes les cartes des sentiers, un outil simple et pratique pour planifier vos randonnées avec des informations à jour. Ces cartes fonctionnent avec Avenza Map et d'autres logiciels de GPS pour téléphone et vous permettront de naviguer avec des informations à jour et certifiées.

Rappelons que les personnes de moins de 18 ans sont admises gratuitement si elles sont accompagnées d'un adulte détenant une affiliation individuelle ou familiale, ou encore un permis journalier.

Nouveaux tarifs (incluant les taxes)

- **Cotisation annuelle**
  - Individuelle : 60 **$**
  - Familiale (2 adultes) : 100 **$**
  - Organisation : **350 $**
- **Permis journalier** : **9 $**

Info sentiers

Au feu!

Ce début d'automne a été pénible pour Les Sentiers, les conditions très sèches et des randonneurs non respectueux ont été la cause de quelques feux le long de nos sentiers dans les monts Stoke et au mont Écho. Ces feux ont exigé de nombreuses heures de travail de la part des pompiers et de la SOPFEU, dans des conditions difficiles étant donné l'absence de bassin d'eau à proximité. De plus, l'accès aux sentiers dans ces secteurs a été fermé pour tous les adeptes de la randonnée. On ne le répétera jamais assez, **les feux sont interdits en tout temps le long des sentiers de l'Estrie**. **Merci aux randonneurs de partager cette information** et de communiquer avec le bureau des Sentiers lorsqu'ils constatent un non-respect des règles.

Nouveaux panneaux sur les sentiers

Au cours de l'été, la pose des nouveaux panneaux de directions et de points de vue numérotés s'est poursuivie grâce à des bénévoles. Les panneaux de directions sont situés aux intersections avec d'autres sentiers, de chemins forestiers ou à un croisement d'un accès à un point de vue situé à plus de 50 mètres du sentier principal. Faits de composites en aluminium, ils seront beaucoup plus durables. Par ailleurs, les points de vue, maintenant numérotés, permettront de mieux se localiser sur les cartes des Sentiers de l'Estrie.

Superviseurs bénévoles pour l'entretien des sentiers

Nous vous rappelons que l'entretien des sentiers est principalement fait par des bénévoles, notamment par des superviseurs de zones. Le travail d'abattage doit être fait par des personnes qui ont reçu la formation CNESST, deux bénévoles supplémentaires y ont été inscrits cette année. Nous sommes à la recherche de nouveaux superviseurs bénévoles en entretien léger.

Bénévolat: assise des Sentiers de l'Estrie

Ça m'intéresse!

Faites partie de ceux qui collaborent aux équipes des Sentiers de l'Estrie. C'est grâce aux bénévoles que les Sentiers de l'Estrie se démarquent dans le milieu de la randonnée.

Patrouilles - Accompagnement - Communications -

Informatique - Aménagement - 50e anniversaire

Randonnées accompagnées

Comme vous pouvez le constater, l'offre de randonnées est maintenue tout au long de l'année. La venue de deux nouvelles accompagnatrices, Johanne Couture et Marie-Eve Lemay a contribué au maintien de proposition de sortie au cours de la période estivale. Des démarches sont en cours pour former d'autres personnes dédiées à l'encadrement de groupes de randonneurs.

Le comité activités/accompagnement veille à la formation d'encadreurs et au renouvellement de leur certification Premiers Soins. Les accompagnatrices et les accompagnateurs maintiennent leurs connaissances à jour via des rencontres de réseautage, des capsules d'informations et de rappel des bonnes pratiques, en plus de sessions de mise à jour sur les outils pour la gestion des inscriptions aux activités.

Merci à toutes et tous pour cette mobilisation qui nous permet une offre variée et de qualité tout au long de l'année! 👣

Envie de profiter de ces activités, consultez notre calendrier, il y en a pour tous les goûts!

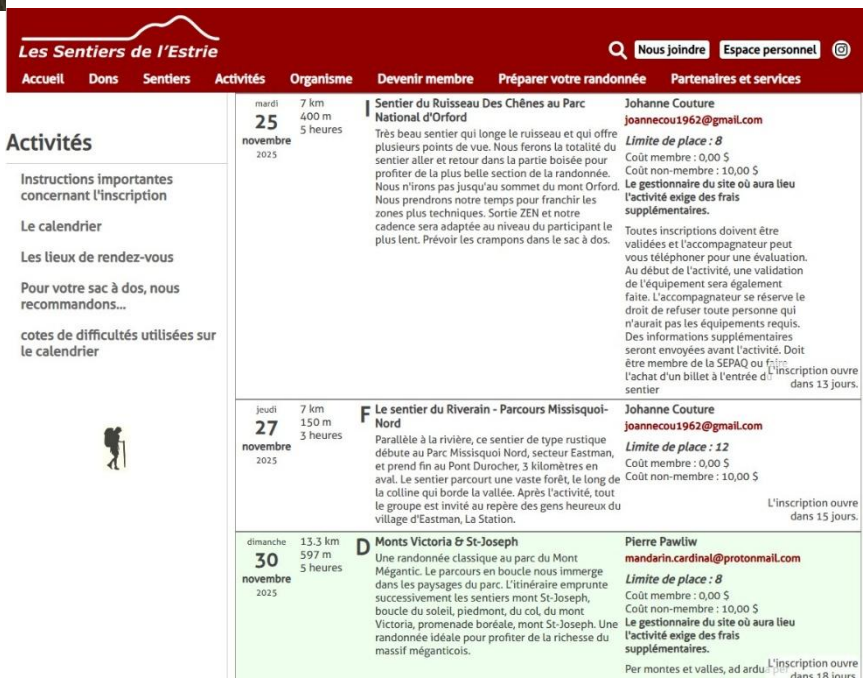

Les Sentiers de l'Estrie

Nous joindre | Espace personnel

Accueil | Dons | Sentiers | Activités | Organisme | Devenir membre | Préparer votre randonnée | Partenaires et services

Activités

- Instructions importantes concernant l'inscription
- Le calendrier
- Les lieux de rendez-vous
- Pour votre sac à dos, nous recommandons...
- cotes de difficultés utilisées sur le calendrier

mardi 25 novembre 2025 — 7 km, 400 m, 5 heures

I Sentier du Ruisseau Des Chênes au Parc National d'Orford

Très beau sentier qui longe le ruisseau et qui offre plusieurs points de vue. Nous ferons la totalité du sentier aller et retour dans la partie boisée pour profiter de la plus belle section de la randonnée. Nous n'irons pas jusqu'au sommet du mont Orford. Nous prendrons notre temps pour franchir les zones plus techniques. Sortie ZEN et notre cadence sera adaptée au niveau du participant le plus lent. Prévoir les crampons dans le sac à dos.

Johanne Couture
joannecou1962@gmail.com
Limite de place : 8
Coût membre : 0,00 $
Coût non-membre : 10,00 $
Le gestionnaire du site où aura lieu l'activité exige des frais supplémentaires.

Toutes inscriptions doivent être validées et l'accompagnateur peut vous téléphoner pour une évaluation. Au début de l'activité, une validation de l'équipement sera également faite. L'accompagnateur se réserve le droit de refuser toute personne qui n'aurait pas les équipements requis. Des informations supplémentaires seront envoyées avant l'activité. Doit être membre de la SEPAQ ou faire l'achat d'un billet à l'entrée du sentier

L'inscription ouvre dans 13 jours.

jeudi 27 novembre 2025 — 7 km, 150 m, 3 heures

F Le sentier du Riverain - Parcours Missisquoi-Nord

Parallèle à la rivière, ce sentier de type rustique débute au Parc Missisquoi Nord, secteur Eastman, et prend fin au Pont Durocher, 3 kilomètres en aval. Le sentier parcourt une vaste forêt, le long de la colline qui borde la vallée. Après l'activité, tout le groupe est invité au repère des gens heureux du village d'Eastman, La Station.

Johanne Couture
joannecou1962@gmail.com
Limite de place : 12
Coût membre : 0,00 $
Coût non-membre : 10,00 $

L'inscription ouvre dans 15 jours.

dimanche 30 novembre 2025 — 13.3 km, 597 m, 5 heures

D Monts Victoria & St-Joseph

Une randonnée classique au parc du Mont Mégantic. Le parcours en boucle nous immerge dans les paysages du parc. L'itinéraire emprunte successivement les sentiers mont St-Joseph, boucle du soleil, piedmont, du col, du mont Victoria, promenade boréale, mont St-Joseph. Une randonnée idéale pour profiter de la richesse du massif méganticois.

Pierre Pawliw
mandarin.cardinal@protonmail.com
Limite de place : 8
Coût membre : 0,00 $
Coût non-membre : 10,00 $
Le gestionnaire du site où aura lieu l'activité exige des frais supplémentaires.

Per montes et valles, ad ardu

L'inscription ouvre dans 18 jours.

Reconnecter et pérenniser le sentier

Comme vous le savez, notre long et magnifique sentier est segmenté depuis plusieurs années. À trois endroits - Mont Glen, lac Trousers et Mont Chagnon - la perte de droits de passage a forcé Les Sentiers de l'Estrie à fermer ces sections, ce qui a fragmenté le tracé. Le comité de connectivité cherche activement une solution pour reconnecter et pérenniser le sentier. Une piste envisagée consiste à obtenir une servitude à long terme, voire une servitude de conservation, sur l'emprise du sentier. Ces démarches peuvent prendre plusieurs mois, parfois même des années. Le comité collabore actuellement avec les municipalités, les MRC et des organismes de conservation afin de trouver une solution durable et de rétablir la continuité de notre sentier.

Patrouilleurs à l'action

Au cours de la saison estivale, les patrouilleurs ont cumulé 1 400 heures de présence dans les sentiers. Certaines zones, reconnues pour leur plus forte fréquentation, ont été plus ciblées que d'autres.

À cela s'ajoute l'apport de quelques bénévoles affectés à l'entretien des sentiers qui ont aussi effectué de la patrouille.

Deux constats se dégagent des observations des patrouilleurs :

- Des personnes interceptées n'avaient pas acquitté leur droit d'accès.
- Certains randonneurs rencontrés ne sont pas membres des Sentiers de l'Estrie.

Un autre point préoccupant : plusieurs randonneurs ne connaissent pas les règlements de base, tels que l'interdiction des chiens sur la majorité des propriétés traversées par nos sentiers.

Surveillance accrue nécessaire pour le secteur du mont Écho

À la demande de Conservation Nature Canada, une présence plus soutenue sera requise dans le secteur du mont Écho, afin de :

- Optimiser l'usage du stationnement de 20 places et gérer les quelques places supplémentaires disponibles exceptionnellement en bordure de route durant la saison des couleurs;
- Informer les randonneurs des périodes de fermeture durant la chasse;
- Faire respecter les règlements en vigueur, notamment l'interdiction de camper ou d'allumer des feux.

Rappelons que le mont Écho est situé dans la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, un territoire soumis à des règles strictes de conservation.

Merci à nos rédacteurs : Gilles Bournival, Stéphane Lacroix, Marie-Claire Pelletier, Orélie Richer